



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE JETTE

tél:02/422.31.48
fax:02/422.31.59
e-mail: sdullier@jette.brussels
Commission de concertation
Votre correspondante: Suzanne DULLIER

ORDRE DU JOUR COMMISSION DE CONCERTATION DU 22/03/2024

Demande soumise aux mesures particulières de publicité dans le cadre d'une demande de renouvellement de permis d'environnement (Classe 1B):

- 1) 09:20 **PE.5372/1B-2022 - Association des copropriétaires Jetlofts, à Jette, rue Henri Werrie 18-20 :**
- Gestionnaire :
Thomas Decroix
- permis d'environnement :** exploitation d'un immeuble de logements comprenant les installations suivantes :
- 3 chaudières au gaz (3x113,2 kW);
 - 2 chaudières au gaz (2x253 kW);
 - 2 cogénérations (2x48,1 kW);
 - 1 parking couvert de 58 emplacements,
- Rue Henri Werrie 16 - 20.
- zone d'équipement d'intérêt collectif ou de service public du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
 - **suivant les prescriptions de l'Ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement et ses modifications ultérieures.**
- Enquête publique du 14/02/2024 au 14/03/2024.

Demandes soumises aux mesures particulières de publicité dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme:

- 2) 09:35 **J.12202 - Commune de JETTE :**
- Gestionnaire :
Manoëlle
Geelhand
- permis d'urbanisme :** démolir et reconstruire une école maternelle néerlandophone, construire une académie néerlandophone et réaménager les abords directs,
- Rue Hubert Van Eepoel 1 - Rue du Saule 1 - Rue Stanislas Legrelle 1 - 5.
- zone d'équipement d'intérêt collectif ou de service public du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
 - **Art. 188/7 MPP à la demande d'un PRAS, d'un RRU, d'un PPAS, d'un RCU;**
 - **application de l'art. 153 §2. al 2-3 du COBAT (dérogation à un règlement communal d'urbanisme ou à un règlement des bâtisses);**
 - **dérogation à l'art. 13 du titre I du RRU (maintien d'une surface perméable);**
 - **rapport d'incidences - Art. 175/20 - MPP - Enquête de 30 jours;**
 - **24) Equipements d'intérêt collectif ou de service public dont la superficie de plancher dépasse 1.000 m², exception faite de la superficie de plancher éventuellement occupée par des espaces de stationnement pour**

véhicules à moteur, ou dont les installations couvertes et à l'air libre occupent plus de 5.000 m² de superficie au sol.

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (bien à l'inventaire).**
- Enquête publique du 14/02/2024 au 14/03/2024.

3) 10:35

Gestionnaire :
Manoëlle
Geelhand

J.12134 - URBAN PROPERTIES S.A. :

permis d'urbanisme : l'augmentation du nombre d'unités de logement dans un immeuble à appartements (de 3 à 4 unités), la construction d'un volume au rez-de-chaussée en façade arrière et l'aménagement d'une terrasse sur la toiture plate de cette extension, accessible depuis le 1er étage, Avenue de Jette 153.

- zone d'habitation, zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), espace structurant du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur).**

Enquête publique du 29/02/2024 au 14/03/2024.

4) 11:05

Gestionnaire :
Laura Bouquet

J.12179 - Madame Jole Carlé :

permis d'urbanisme : la transformation d'une extension au rez-de-chaussée en façade arrière d'une maison unifamiliale, des transformations intérieures, la modification des fenêtres du rez-de-chaussée le long de la façade avant et la régularisation de la fermeture des balcons en façade arrière, Rue Mayelle 11.

- zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur).**

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire).**

Enquête publique du 29/02/2024 au 14/03/2024.

5) 11:35

Gestionnaire :
Laura Bouquet

J.12166 - Monsieur et Madame Orhan et Anna SALIFOV - BOGUCA :

permis d'urbanisme : la transformation d'une maison unifamiliale (modification de la volumétrie, extension et construction de lucarnes) et la modification des façades (isolation par l'extérieur, revêtement, dimension des baies, châssis), Avenue du Laerbeek 35.

- zone d'habitation à prédominance résidentielle du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 4.05 du quartier du Laerbeek approuvé par A.E. du 18.10.1989 : zone d'habitation;
- Permis de lotir L.77 délivré le 14.02.1990;
- **dérogation aux prescriptions urbanistiques du permis de lotir en ce qui concerne l'implantation;**
- **application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions);**
- **dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne l'implantation.**

Enquête publique du 29/02/2024 au 14/03/2024.

6) 13:45

Gestionnaire :
Laura Bouquet

J.12168 - Madame Julie Vanden Bulcke :

permis d'urbanisme : la régularisation de l'aménagement d'une terrasse sur la toiture plate au 2^e étage d'un immeuble de 3 appartements, Rue de Moranville 64.

- zone mixte du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur).**

Enquête publique du 29/02/2024 au 14/03/2024.

7) 14:10

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.12203 - Commune de JETTE :

permis d'urbanisme : déconstruire et reconstruire le bâtiment 1 du stade communal du RSD Jette, Avenue de l'Exposition 257.

- espace structurant, zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zone de servitude au pourtour des bois et forêts, zone de sport ou de loisirs de plein air, zone d'entreprise en milieu urbain du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **application de la prescription particulière 13.a13 du PRAS (projets de construction dont l'emprise au sol dépasse 200 m²).**

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **idem.**

Enquête publique du 29/02/2024 au 14/03/2024.

La Présidente,

Jennifer Gesquière

N.B. : Les heures de passage sont données à titre indicatif. Veuillez tenir compte du fait que des retards éventuels peuvent survenir.

Les avis de commission de concertation seront disponibles sur le site de la commune (www.jette.irisnet.be) dans le courant de la semaine qui suit la commission.